



Contre l'allongement de la durée des cotisations et le sacrifice de la jeunesse,

Le 9 octobre 2013, agissons pour une autre réforme des retraites !

En 2010, alors même que des millions de salariés, retraités, jeunes et privés d'emploi se mobilisaient dans la rue contre la réforme inique et inefficace de Sarkozy-Fillon prévoyant un nouveau recul de l'âge de départ en retraite, les socialistes, aujourd'hui au pouvoir, mobilisaient leurs adhérents pour soutenir le mouvement social de l'époque.

Alors qu'ils étaient dans l'opposition, les représentants de ce parti affirmaient que les solutions apportées par la droite étaient des choix idéologiques injustes envers les citoyens-salariés et ne régleraient rien quant aux problèmes de financement des retraites. Jean-Marc Ayrault, au moment du vote de la loi en 2010 par la droite, avait promis sur Tweeter qu'une fois au pouvoir, les socialistes la supprimerait. De même, dans un tract national de l'époque soutenant une journée d'action syndicale, le parti socialiste réaffirmait le droit à la retraite à 60 ans, la reconnaissance d'une véritable pénibilité et des efforts équitablement répartis entre salariés et employeurs (travail-capital).

Malheureusement, l'espoir de rupture avec les politiques libérales d'hier et de changement, s'est tari bien vite après les élections législatives et présidentielles de 2012. Les retraites en sont l'exemple le plus frappant après la signature du traité européen Merkozy et la contre réforme sur le marché du travail qui sécurise les employeurs au détriment des salariés !

Si on analyse aujourd'hui le nouveau projet de réforme des retraites qui sera débattu au Parlement début octobre et qui a mobilisé contre lui des centaines de milliers de manifestants le 10 septembre dernier, le constat est simple : c'est renoncement à tous les étages !

● Sur le départ à 60 ans ?

Avec un allongement à 43 annuités de cotisations pour les salariés nés après 1973, comment un jeune pourrait-il partir à 60 ans alors qu'avec un premier CDI à 28 ans (moyenne nationale), il ne pourrait partir qu'à partir de 71 ans ?

● Sur la pénibilité ?

On est loin du compte avec une prise en compte bien maigre puisqu'un salarié exposé pendant 25 ans aux conditions les plus dures ne gagnerait que 8 trimestres et pourrait donc partir au mieux à 60 ans ! La norme d'avant les réformes ne serait plus que l'exception d'aujourd'hui ? De qui se moque t-on ?

● Des efforts équilibrés ?

Certainement pas ! Alors même que les cotisations salariales et patronales augmenteraient dans la même proportion (chose étonnante vu que jusque là le principe était de répartir une hausse de cotisations sur un rapport de 60 (patrons) – 40 (salariés), signalons qu'un énorme cadeau est prévu pour le MEDEF. En effet, Pierre Gattaz, nouveau rapace en chef de l'organisation patronale, a obtenu dès l'annonce du projet de loi l'assurance d'une compensation dès 2014 sur les 34 milliards d'euros de cotisations patronales auprès de la branche familiale de la Sécurité Sociale. Ainsi donc, les patrons y gagneront de façon indécente tandis que les salariés resteront confinés au rôle de vache à lait. D'ailleurs, comme en 2003 et 2010, les revenus financiers des entreprises seront complètement épargnés alors que la CGT a calculé qu'ils rapporteraient 20 milliards d'euros aux caisses de retraites dès 2020 !

Ces mesures ne correspondent en rien aux attentes des salariés comme le montrent les études d'opinions qui confirment qu'une très large majorité de Français rejettent ce projet de réforme.

Une large part des solutions toxiques de la droite sur la retraite se retrouve de fait dans ce nouveau projet de loi.

Ce que nous rejetions hier, nous le rejetons aujourd'hui !

Au moment où le projet de loi va être discuté au Parlement, nous réaffirmons avec force que celui-ci doit être abandonné par la nouvelle majorité politique, car il dégraderait considérablement le montant des pensions et nous exigeons de cette même majorité, en particulier du parti socialiste, une réforme résolument progressiste qui s'attaque enfin à la dictature de la finance.

C'est bien l'augmentation des salaires et des pensions, une politique d'emploi ambitieuse dans le public comme dans le privé, la recherche d'autres sources de financements qui entraîneront une hausse des cotisations et donc de nouvelles ressources financières pour la Sécurité Sociale.

Il existe des pistes très différentes de financement pour garantir la retraite par

répartition, que la majorité socialiste ignore volontairement.

La CGT propose des solutions de financement de nos retraites qui sont réalistes et cohérentes :

- ☞ **Suppression des exonérations et instauration de la double modulation des cotisations patronales (apport de 10 milliards d'euros pour les caisses de retraites) ;**
- ☞ **Mise à contribution des revenus financiers des entreprises (20 milliards d'euros) ;**
- ☞ **Elargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (intéressement, participation..) et aux primes pour les fonctionnaires (10 milliards d'euros) ;**
- ☞ **Imposer le respect de l'égalité salariale Femmes/Hommes qui apporterait aux caisses de retraites 5 milliards en 2015 et 10 milliards en 2020.**

L'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires et UNEF du Val-de-Marne n'a rien perdu ni abandonné de ses exigences de rupture et de « changement » de l'époque.

Dans la dynamique et le prolongement de l'action du 10 septembre dernier, elle souhaite donc rappeler à la majorité ces engagements.

**Pour une réforme des retraites progressiste et alternative,
qui s'attaque à la domination du capital !**

**Elle appelle à un rassemblement départemental
Mercredi 9 octobre 2013 à 11h**

**Devant la Fédération du Parti Socialiste 94
96, avenue du Général de Gaulle
94 000 CRÉTEIL**

 **Ligne 8 – station Créteil l'Échat**